

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

**2015-12-236 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-237 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-238 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

**2015-12-236 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-237 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-238 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

1.

**2015-12-236 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2.

**2015-12-237 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.

**2015-12-238 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

**2015-12-236 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-237 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-238 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---





**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

1.

**2015-12-236 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2.

**2015-12-237 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.

**2015-12-238 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

1.

**2015-12-236 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2.

**2015-12-237 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.

**2015-12-238 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

**2015-12-236 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-237 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-238 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

1.

**2015-12-236 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2.

**2015-12-237 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

3.

**2015-12-238 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---





**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 À 19 :30 HEURES :**

À la séance extraordinaire tenue le 14 décembre 2015 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

**2015-12-236 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2016
3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018
4. Adoption du règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2016
5. Période de questions
6. Levée de la séance extraordinaire

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-237 2. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2016 :**

**ATTENDU QU'** en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016 avec des revenus au montant de 3, 738,982 \$ et des dépenses de 3, 738,982 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**2015-12-238 3. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2016 – 2017 – 2018 :**

**ATTENDU QUE** les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

**EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2016-2017-2018 avec des prévisions de dépenses de 3, 456,910 \$ pour l'année 2016; 1, 788,457 \$ pour l'année 2017 et 1, 277,100 \$ pour l'année 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2015-12-239 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 604 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2016 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 604 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2016.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 57)**

**Monsieur Jacques Nadeau :**

- Concernant la raison pour laquelle le budget du service de police et des incendies sera diminué en 2016 ;
- Concernant les règlements d'emprunt du budget 2015 .

**Monsieur Jacques Gourde :**

- Concernant des informations pour la réfection de l'infrastructure du chemin Galipeau ; la garde d'animaux et sécurité ;
- Mentionne que le seul budget qui augmente considérablement est pour les loisirs : il demande des explications ;
- Concernant le 1% d'escompte et le nombre de versements pour le paiement des taxes.

**Madame Maryse Labonté** concernant des explications sur les dépenses transport et circulation.

**Bruno Goddard** concernant le détail des salaires au budget.

**FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 30.**

2015-12-240 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Stanley Boucher **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE :** Lundi le 11 janvier 2016 à 19 h 30.

---

DANIEL ST-ONGE  
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

---

NATHALIE BRESSE  
MAIRESSE

---

